



POLITIQUE RSE

Les valeurs de solidarité, de responsabilité et d'exemplarité sont naturellement ancrées dans nos gènes et répondent parfaitement aux défis du XXI^e siècle.

Aujourd'hui, utb doit aller encore plus loin en s'appuyant sur une démarche conforme aux principes de la responsabilité sociétale des entreprises. L'ambition de notre entreprise est la suivante : être un partenaire exemplaire pour toutes ses parties prenantes (ses employés, ses clients, ses fournisseurs, ses sous-traitants, etc.).

La démarche RSE consiste pour utb à assumer l'impact de ses activités et de ses décisions sur l'environnement et la société. Mettre son savoir-faire et son savoir-être à la disposition d'un engagement collectif et durable. Aller vers la performance encore et toujours.

L'analyse des axes clés et la définition du plan d'actions RSE ont été approuvées par le conseil d'administration. Chaque collaborateur et chaque administrateur participent activement au déploiement de cette démarche.

utb se donne les moyens de respecter ce présent engagement :

- Faire progresser notre gouvernance en s'appuyant sur nos parties prenantes :*
- Garantir la santé et la sécurité des salariés, des clients et des consommateurs :*
- Inciter nos collaborateurs et nos parties prenantes à s'impliquer auprès des communautés au niveau social, économique et environnemental*

Cet engagement RSE est aussi le vôtre.

Notre ambition : « Permettre à chacun de s'engager dans l'atteinte de ces enjeux majeurs. »

Charles-Henri Montaut

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CH Montaut', with a stylized, scribbled end.

OBJECTIFS RSE

Faire progresser notre gouvernance en s'appuyant sur nos parties prenantes :

- Communiquer avec nos salariés afin qu'ils s'approprient la démarche RSE.
- Veiller au respect des règles d'éthique utb auprès de nos parties prenantes.
- Vérifier la cohérence de la gouvernance et l'adhésion des valeurs en organisant une enquête auprès des sociétaires.
- Elaborer et diffuser chaque année le rapport RSE auprès de nos parties prenantes.

Garantir la santé et la sécurité des salariés, des clients et des consommateurs :

- Elaborer et négocier en collaboration avec le comité d'entreprise un accord concernant la qualité de vie au travail.
- Transmettre nos connaissances HSE (hygiène, santé et environnement) aux salariés, aux syndicats professionnels et aux fédérations.
- Sensibiliser les consommateurs aux risques domestiques et les informer des risques liés à nos activités.

Inciter nos collaborateurs et nos parties prenantes à s'impliquer auprès des communautés au niveau social, économique et environnemental :

- Soutenir la Fondation utb.
- S'impliquer auprès de la communauté de communes EST ENSEMBLE.
- Soutenir nos collaborateurs à s'investir auprès de nos parties prenantes : syndicats professionnels, partenaires sociaux, organisations et fédérations professionnelles, banques, etc.